

**2018-2019**

**BULLETIN DE**  
**l'Association Luxembourgeoise pour**  
**les Nations Unies**



**ALNU**

**Association Luxembourgeoise**  
**pour les Nations Unies**

**3, route d'Arlon L-8009 Strassen, Luxembourg**

**Tél. : 46 14 68 & Fax : 46 14 69**

**E-mail: [alnu@pt.lu](mailto:alnu@pt.lu)**

**Site Internet: [www.alnu.lu](http://www.alnu.lu) Facebook : [www.facebook.com/ALNU.Luxembourg](https://www.facebook.com/ALNU.Luxembourg)**

**Coordonnées bancaires: LU95 1111 0248 7038 0000, CCPLLULL**

**Membres: cotisation 20 Euros, [www.alnu.lu/member/member.php](http://www.alnu.lu/member/member.php)**

## ***TABLE DES MATIÈRES***

<b>Le 2<sup>ème</sup> séminaire ‘Info Sharing on Key UN Topics by ALNU’</b> .....	<b>2</b>
<b>Les résultats d’une recherche de cas sur les inégalités dans cinq pays Européens</b> .....	<b>6</b>
<b>Sur la notion de ‘développement durable’</b> .....	<b>7</b>
<b>The United Nations Youth Delegate Programme 2018-2019</b> .....	<b>9</b>
<b>Cooperation on Open Government Partnership and Human Rights</b> .....	<b>10</b>
<b>Regards sur la Déclaration universelle des droits de l'homme: d'hier à demain</b> .	<b>11</b>
<b>7<sup>ème</sup> Conférence Annuelle Internationale sur les Droits de la Nature pour la Paix et le Développement Durable</b> .....	<b>13</b>
<b>Adoption par les Nations Unies du Pacte mondial sur les migrations</b> .....	<b>14</b>

---

### **Le 2<sup>ème</sup> séminaire ‘Info Sharing on Key UN Topics by ALNU’**



### **Introduction.**

La 2<sup>ème</sup> édition du séminaire ‘Info Sharing on Key UN Topics by ALNU’ a eu lieu en présence des invités spéciaux, M. Luc Dockendorf, Conseiller de légation auprès de la Direction des affaires politiques du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), de Mme Léonore Zutter et de M. Mathieu Lohr, Délégués de la jeunesse du

Luxembourg 2018-2019 auprès des Nations Unies ainsi que de Mme Maryse Arendt, Présidente d'UNICEF Luxembourg.



L'introduction a été faite par M. André Rollinger, Président de l'ALNU. Il a souligné l'importance de l'agenda 2030 des Nations Unies pour les 17 objectifs de développement durable (ODD) avec une devise globale que personne ne soit laissée-pour-compte. Le suivi continu sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces ODD dans tous les pays au monde est assuré par des indicateurs précis et mesurables, mis au point par différentes institutions internationales telles que la Banque mondiale et l'Union Européenne.

Au sein des Nations Unies, les deux piliers du développement et des droits de l'homme sont liés. Il est estimé que plus de 90 % des cibles (sous-objectifs) des ODD reposent sur des traités relatifs aux droits de l'homme. L'ALNU a déjà réalisé plusieurs projets annuels de formation en collaboration avec des lycées, ayant un lien avec certains ODD. Le prochain projet de 2019 va thématiquer l'ODD 12 sur des modes de consommation et de production durables. M. Rollinger a rappelé que de tels séminaires avec des présentations et d'interactivité de réflexions peuvent être utiles pour un échange d'idées et des pistes d'engagement concret. Dès lors, il est essentiel d'avoir un partenariat au niveau mondial, régional, national et local afin d'accomplir un progrès dans la réalisation des 169 cibles de l'ONU. Les prochains intervenants de la soirée ont repris la thématique des ODD et du travail de l'ONU dans leurs présentations dont les articles sont à la suite.

### **Intervention sur la situation mondiale actuelle par M. Dockendorf, Conseiller de légation au MAEE.**



M. Luc Dockendorf a fait une courte analyse de la situation mondiale trois années après l'adoption des ODD et l'accord de Paris sur le climat. L'élection de Donald Trump comme président des Etats-Unis d'Amérique et récemment de Jair Bolsonaro comme président du Brésil, la crise humanitaire au Yémen et la persécution des Rohingya en Birmanie ne sont que quelques exemples des complications auxquelles les Nations Unies sont actuellement confrontées. Le changement climatique est un autre phénomène exigeant un changement immédiat et radical de la politique et du comportement des hommes. Sinon, on risque de ne pas respecter l'objectif de l'article 2 de l'Accord de Paris sur le climat, qui est de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C », ce qui aurait des conséquences catastrophiques. Néanmoins, il regrette d'avouer que l'expérience nous a montré que l'humanité ne pense pas à long terme et qu'avec des hommes politiques au pouvoir comme M. Matteo Salvini, vice-Premier ministre d'Italie, M. Vladimir Putin, Président de Russie ou aussi M. Sebastian Kurz, Chancelier d'Autriche, les chances sont très petites que les propres réponses pour le climat puissent être réalisées à temps à partir d'un consensus très large.

C'est pourquoi le Conseiller de légation au MAEE a appelé pour plus d'engagement citoyen, car les nombreux forums et projets pour les droits de l'homme, la paix et le développement durable donnent de l'énergie et de l'espoir qu'un changement est encore possible sur la base d'initiatives très nombreuses à tous les niveaux. Malgré les nombreux défis, une tentative intergénérationnelle avec une volonté d'engagement existe et se développe de plus en plus. L'adoption probable du pacte mondial sur les migrations en décembre 2018 au Maroc est aussi un développement positif qui laisse espérer, même si quelques pays de l'Union Européenne et aussi les Etats-Unis ne vont pas signer ce pacte. Le Luxembourg, étant en faveur du multilatéralisme, y apposera sa signature, a confirmé M. Dockendorf.

## Présentations par différents orateurs sur les thèmes clé de l'ONU.

Les interventions des orateurs suivants sont présentées dans des articles à part:

- Les activités de l'ALNU en relation avec le Ministère des Affaires Etrangères, par Mme Rahsan Celik, Membre du Conseil d'Administration de l'ALNU
- Premier bilan de la délégation de la jeunesse du Luxembourg auprès de l'ONU 2018/2019, par Mme Leonore Zutter et M. Mathieu Lohr, Délégués de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies
- Présentation de certains indicateurs sur les inégalités entre certains pays européens suite au projet 2018 de l'ALNU en collaboration avec six lycées sur le thème «Le 70ème anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme : les liens avec l'objectif de développement durable no 10 sur la réduction des inégalités», par Mme Liz Brentjens, Chargé de projet auprès de l'ALNU dans le cadre d'un stage universitaire
- Perspectives sur le projet 2019 de l'ALNU en collaboration avec les lycées «L'Objectif de Développement Durable N° 12 des Nations Unies: établir des modes de consommation et de production durables» par Mme Dahlia Tavernier, Membre du Conseil d'Administration de l'ALNU.



## Table ronde interactive avec les orateurs.



Après les présentations, un échange de vues sur ces thèmes clés pour les Nations Unies et l'ALNU a été lancée. Elle a commencé par une discussion sur la chaîne de valeur mondiale et les conditions de travail dans l'industrie textile. Tout le monde a été d'accord qu'il y a un manque de droits de l'homme et de sécurité dans beaucoup d'usines à travers le monde. Une asymétrie de pouvoir existe par exemple entre les syndicats ou l'ONU,

qui luttent pour avoir davantage de droits pour les travailleurs, et certaines grandes firmes multinationales qui ne veulent pas s'engager pour le respect des droits élémentaires des employés, travaillant dans les usines de la chaîne de fabrication de leurs produits. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté en 2011 un guide de Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, concernant l'implémentation du cadre 'protéger, respecter et remédier'. Il s'agit d'un premier pas, mais maintenant il faut installer des instruments d'observation afin de rendre les firmes plus transparentes. S'il n'existe pas d'indicateurs clairement définis qui sont publiés, il est difficile de surveiller leur engagement. Dans ce contexte, le Luxembourg a adopté en juin 2018 un premier Plan d'action national sur la mise en œuvre de ces Principes directeurs.

L'imposition des sociétés est une autre question qui a été soulignée au cours de la ronde de discussion. L'évasion fiscale par les entreprises multinationales est un défi complexe pour les gouvernements nationaux et le système fiscal mondial. Différentes opinions ont été partagées sur la manière d'introduire un système fiscal plus juste. L'une des suggestions était de faire payer aux multinationales des impôts sur leurs bénéfices plutôt que sur leurs chiffres d'affaire, afin de ne pas être dans une situation privilégiée vis-à-vis les entreprises nationales. Finalement, il a été convenu que les multinationales ont aussi une obligation et, en conséquence, des lois plus strictes sur l'immatriculation de ces entreprises et les impôts qu'elles doivent payer doivent être adoptées.

Cette discussion a été suivi par un débat sur la question, quelle serait la manière la plus effective pour arriver à un tel but. A savoir, s'il faut des actions individuelles de la part des citoyens ou collectives de la part de la société civile, lorsque l'Etat prendrait trop de temps avec toutes les procédures, ou si seul l'Etat peut prendre de tels décisions. A la fin, il y avait un consensus que de telles actions peuvent être nécessaires pour déclencher un nouveau processus et exercer de la pression sur les gouvernements. Il existe une multitude d'exemples où un changement important a eu ses racines dans des initiatives publiques. Il faut donc sensibiliser la population sur leur pouvoir de changer les choses. M. Mathieu Lohr a bien conclu qu'« il faut lutter pour ses valeurs car en politique, autrement, il y aura quelqu'un d'autre qui le fera ».

Liz Brentjens

## Les résultats d'une recherche de cas sur les inégalités dans cinq pays européens.

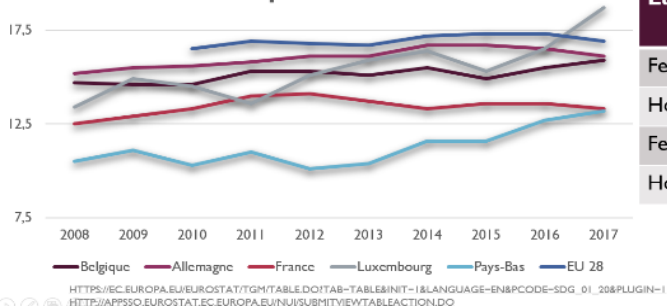
Dans le contexte d'un stage universitaire auprès de l'ALNU, j'ai fait une recherche de cas sur l'objectif de développement durable (ODD) n°10, concernant les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Étant étudiante de *European Studies*, j'ai analysé la France, l'Allemagne et les pays du Benelux et je les ai comparés à la moyenne européenne. Voici mes résultats les plus significatifs.

Les inégalités sont un problème de grande importance dans le monde actuel et les pays développés n'en sont pas exclus.

### CIBLE 10.2

- « D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou leur statut économique ou autre »

#### Personnes en risque de pauvreté monétaire après transferts sociaux



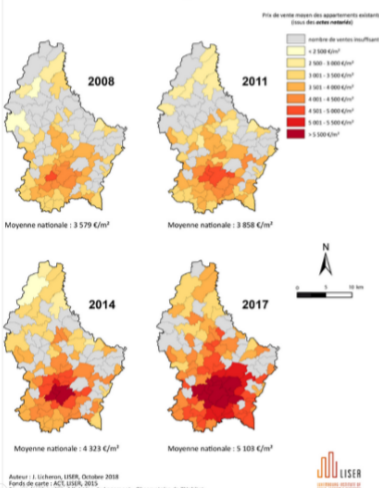
Luxembourg	2015	2017
Femmes <65	22,2%	34,2%
Hommes <65	23,8%	29,8%
Femmes >65	10,4%	17,3%
Hommes >65	10,5%	6,4%

Je me suis surtout concentrée sur les inégalités de revenu car les indicateurs prédéterminés d'Eurostat et de l'ONU ont montré qu'au Luxembourg ces inégalités ont crû

de manière frappante depuis 2015. La distribution du revenu où le coefficient Gini montrent que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres de la population est en croissance. Cette tendance est aussi représentée par le risque de pauvreté monétaire après transferts sociaux, qui, en 2017 a même surpassé le niveau moyen européen. Dans nos pays voisins, cette tendance n'est pas reconnaissable d'une façon aussi grave. La catégorie, la plus concernée par cette hausse du risque de pauvreté sont les femmes en-dessous de 65 ans, pour lesquelles le risque a augmenté de 12% dans 2 années. Par contre, le risque de pauvreté des gens âgés est beaucoup plus bas au Luxembourg que par exemple en Allemagne. La croissance d'inégalités se montre aussi sur le marché

immobilier. Le taux de la population qui dépense plus que 40% de leur revenu pour le logement a augmenté de 4% entre les années 2015 et 2017. Sur le graphique, on reconnaît bien que depuis 2014, les prix immobiliers au Luxembourg ont explosé avec une hausse

#### Prix de vente moyen par m² des appartements existants Luxembourg 2008-2017



Evolution du salaire social minimum au Luxembourg	Adultes non-qualifiés
Mars 2008	1 609,53
Octobre 2013	1 921,03
Janvier 2015	1 922,96
Août 2018	2 048,54

Taux de surcharge des coûts du logement au Luxembourg: 2015: 6%  
2017: 10%

moyenne de 18% pour les prix de vente des appartements existants. Pendant cette même période, le salaire minimum par contre, n'a augmenté que de 4%. Donc on peut faire un lien entre d'un côté, une croissance rapide du taux de risque de pauvreté et de l'autre côté, des prix immobiliers de plus en plus élevés pendant une période où le salaire minimum stagnait. Il faut aussi savoir que la population a augmenté énormément dans la dernière décennie, mais le taux de chômage n'a pas augmenté beaucoup et il est toujours assez bas en comparaison avec nos pays voisins. Depuis 2015, il est même en décroissance. La situation au Luxembourg est très particulière, concernant l'inclusion sociale et économique. Néanmoins, **les inégalités de revenu croissantes sont un problème inquiétant et sérieux qui sont liées entre autres au marché immobilier, la stagnation du salaire social minimum et le risque de pauvreté.** L'adoption de ces thématiques au sein des campagnes électorales a montré que les partis politiques ont reconnu les racines du problème, mais maintenant le nouveau gouvernement doit agir constructivement afin d'arrêter cet éloignement de l'ODD n°10.

Ceci n'étant qu'un exemple de mes résultats, j'ai conclu que les inégalités persistent dans chaque pays analysé, et que même si les pays analysés se ressemblent, chacun a des problèmes différents. Le premier pas est de reconnaître les inégalités, afin d'être capable de les réduire et de garantir une intégration politique, économique et sociale pour tout le monde. En général, il reste encore beaucoup à faire dans le but d'atteindre les cibles de l'ODD n°10. Surtout parce que même les pays développés ne vont pas nécessairement déjà dans la bonne direction, donc la **réalisation des ODD sur un niveau mondial dans 12 ans, est un but très ambitieux.**

Liz Brentjens

### Sur la notion de 'développement durable'.

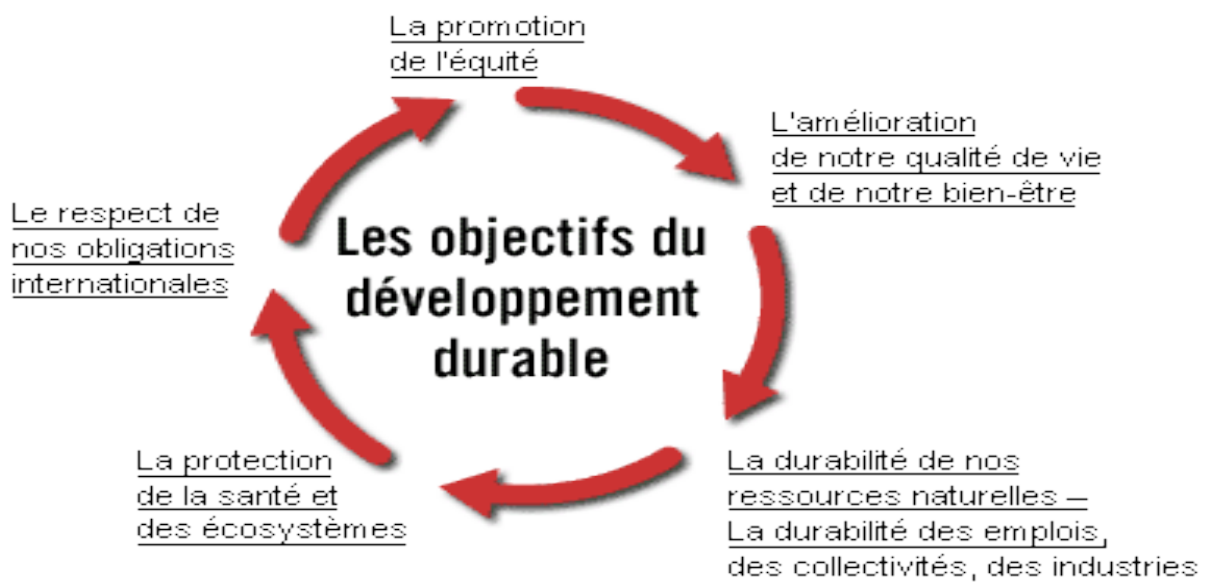


Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins* », selon le rapport Brundtland en 1987. Ce concept est devenu au fil des années une assurance vie pour l'avenir car la course frénétique au progrès, à l'industrialisation massive, à l'amélioration des technologies, s'est faite au détriment de la protection de l'environnement. En effet, l'utilisation intensive des ressources naturelles ont menées les pays industriels à la prospérité alors que la terre étouffe. La prise de conscience que notre modèle de développement sociétal actuel n'est plus viable a donc émergé. Les conséquences liées à nos modes de vies sont graves : réchauffement climatique, épuisement des énergies renouvelables, dégradation de l'écosystème, disparition de plusieurs espèces animales et végétales, événements météorologiques extrêmes...pourtant si aucune action n'est entreprise à l'échelle mondiale : lorsque **la population mondiale aura atteint 9,6 milliards de personnes d'ici 2050, l'équivalent de près de 3 planètes sera nécessaire pour maintenir les modes de vie actuels.** Les chiffres sont paradoxalement alarmants lorsque l'on sait que **1,3 milliards de tonnes de nourriture sont gaspillés chaque année, tandis que près**

**de 2 milliards de personnes souffrent de faim ou de malnutrition et que 2 milliards de personnes sont en surpoids ou obèses dans le monde.**

<p><b>Seulement 3% de l'eau de la planète est potable et les humains l'utilisent plus vite que la nature ne peut la reconstituer.</b></p>	<p><b>Si des ampoules éco-énergétiques étaient installées partout dans le monde, le monde économiserait 120 milliards de dollars/an</b></p>
<p>Le secteur alimentaire représente environ 22% des émissions totales de gaz à effet de serre, à cause de la conversion des forêts en terres agricoles.</p>	<p><b>Un cinquième, soit 20%, de la consommation d'énergie finale mondiale en 2013 provenait de sources renouvelables.</b></p>

Il devient donc urgent d'essayer de parvenir à un développement durable notamment en réduisant le plus vite possible notre empreinte écologique en changeant nos modes de d'exploitation des ressources comme indiqué par l'Objectif de Développement Durable N°12 des Nations Unies, qui énonce également des objectifs et cibles qui vont de paire avec la participation et la collaboration du consommateur, qui a un rôle central étant donné que son mode de consommation influe directement sur les politiques adoptées par les entreprises et les États à l'échelle internationale. C'est pourquoi, la responsabilisation de chaque consommateur est indispensable !



Oui, tout reste à faire, surtout lorsque l'on constate à quel point certaines grandes nations sont désintéressées par les préoccupations environnementales actuelles, tant politiquement que juridiquement au niveau international. Alors, le concept de développement durable, est-il une utopie ? Dans un monde où 20% de la population mondiale consomme 80% des ressources naturelles, le développement durable paraît bien utopique, voire impossible. Comment laisser 50% de la population utiliser 50% des



ressources naturelles si ce n'est en forçant les pays riches à abandonner leur confort ? Ainsi, le développement durable semble n'être qu'un catalogue de bonnes intentions très exigeantes puisque, face aux inégalités, seul l'accès pour tous aux droits fondamentaux et à la dignité humaine est la solution, tout comme la seule alternative à l'épuisement des ressources naturelles reste les énergies renouvelables. De même, seule la participation de tous les acteurs socio-économiques permettra d'améliorer le sort de la population mondiale. *In fine*, le développement durable n'est pas la solution parfaite, **mais c'est la seule solution**. Et comme l'a très bien fait remarquer Kofi Annan, le 7<sup>ème</sup> secrétaire général des Nations Unies : « **le défi est de faire du développement durable en apparence une idée abstraite, une réalité quotidienne.** »

Dahlia TAVERNIER

---

## The United Nations Youth Delegate Programme 2018-2019



Participation in decision-making is one of the major priorities emphasized in the United Nations Youth Agenda. Since 1981, the United Nations (UN) recommend the inclusion of youth delegates in the delegations of its member states to the United Nations General Assembly and further functional Commissions of the

Economic and Social Council. Due to this, the United Nations Youth Delegate Programme (UNYDP) was created with the main goals of strengthening youth participation, extending representation of young people and giving youth a voice.

In 2017, the Ministry of Foreign and European Affairs Luxembourg joined the above-stated programme. Clémentine Rixhon and Mathieu Lohr were the first United Nations Youth Delegates (UNYDs) who had the unique opportunity to represent Luxembourg's youth on a high global level at the United Nations 72<sup>nd</sup> General Assembly in New York. Thus, they successfully blazed the trail for the up-coming Luxembourgish UNYDs.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes



In 2018, Leonore Zutter and Elisha Winckel succeeded in passing the selection process carried out by a committee composed of one member of the Ministry of Foreign and European Affairs (Luc Dockendorf), the Ministry of National Education, Childhood and Youth (Charles Schiltz), the General Youth Conference of Luxembourg (Mike de Waha), the Centre for Political Education (Kim Nommesch) and the United Nations Association Luxembourg (Rahsan Celik). After completion of the initial round, the committee members prepared the new UNYDs for their important mission. This year, both

representatives of Luxembourg's young generation rewardingly participated in the 73<sup>rd</sup> General Assembly at the United Nations together with the country's official delegation.

With reference to this, it needs to be pointed out that the roles of the youth representatives are different depending on each country. In general, the UNYDs join and organize diverse meetings, events and/or conferences. Furthermore, they provide input to the delegation on topics and issues related to youth and contribute to their delegations' general work. Besides, the second Luxembourgish UNYDs set their special focus on the Sustainable Development Goals 2030 related to youth on a national level.

The solid collaborative actions on this valuable programme continue to bear first fruits. Future positive and constructive advancements will certainly follow.

*Insightful presentation of Leonore and Mathieu at the UNA Luxembourg's seminar "Info Sharing on Key UN Topics 2018"*

---

## Cooperation on Open Government Partnership and Human Rights



The multi-stakeholder collaborative initiative called “Open Government Partnership” (OGP) was launched in 2011 by 8 founding governments. Since its creation, the number of participating countries has increased to 75. In 2016, Luxembourg joined the multilateral OGP in order to ensure further transparency, accountability, citizen involvement, to drive open government reform and innovation in Luxembourg.

The summarized key objectives are as follows:

- **Promotion of an open government**
- **Empowerment of citizens**
- **Fight against corruption**
- **Use of technologies to strengthen governance**



With reference to this, the reinforcement of the relationship between the government and civil society plays a highly important role. Therefore, the Ministry of Foreign and European Affairs invited civil society to submit proposals regarding the preparation of a national action plan.

In 2017, the United Nations Association (UNA) Luxembourg responded to the government's call and submitted its proposal pursuing the goal to advance Luxembourg's initiatives linked to the United Nations Agenda 2030 on Sustainable Development.

The UNA Luxembourg especially demanded a strong focus on the achievement of the Sustainable Development Goals 13 (**Climate Action**) and 16 (**Peace, Justice and Strong Institutions**) and included the following main recommendations in its proposal:

- **Increase information availability about the government's total initiatives**
- **Encouragement and support for participation of civil society**
- **Implementation of highest standards of professional integrity**

For this purpose, representatives of the UNA Luxembourg (André Rollinger and Rahsan Celik) joined broad consultation meetings, brain-storming sessions and discussions at the Ministry of Foreign and European Affairs in order to contribute effectively to the development of the OGP National Action Plan. The Governmental Programme 2013-2018, current initiatives on the implementation of the UN's Agenda 2030, transparent and open administration, promotion of open data (Open Data Portal, Digital *Lëtzebuerg*, guichet.lu etc.), promotion of a clear and comprehensive administration language, information on national actions for climate and the implementation of a European CiviTech Centre are some of the key contents of the elaborated crucial plan.

Moreover, UNA Luxembourg joined the regular inter-ministerial meetings on Human Rights organized by the Ministry of Foreign Affairs. At this occasion, up-dates about the international situation on Human Rights as well as latest legal and political developments were shared.

Another significant point on the agenda consisted of the preparation of a National Action Plan on Human Rights focusing the domain of Business and Human Rights. The inclusion of different stakeholders in these fundamental initiatives contributed to very fruitful outcomes.

Rahsan Celik

---

### **Regards sur la Déclaration universelle des droits de l'homme: d'hier à demain<sup>1</sup>**



Le 10 décembre 2018, nous avons célébré le 70<sup>e</sup> anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. Inspirée de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 à ce jour encore texte fondamental de la Constitution française, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* fut publiée en français et en anglais, reflétant ainsi ses origines et son universalité. C'est la philosophie des lumières qui inspira la déclaration de 1789, comme elle avait inspiré la

---

<sup>1</sup>Pour en savoir plus, consulter la version en ligne et accéder aux liens.

Déclaration d'indépendance des 13 états américains de 1776. Si ces deux déclarations se font écho par l'esprit, elles sont radicalement différentes dans leur forme : la déclaration américaine est un monobloc, alors que la déclaration française, constituée d'un préambule divisé en une suite de paragraphes distincts suivi d'une succession d'articles numérotés, inaugure ce qui devint la forme canonique des déclarations de droits.

Les déclarations fondamentales émergent dans des contextes de rupture et sont chargées d'émotion. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le rejet de l'absolutisme insupportable de l'église et de la monarchie qui a conduit le peuple français à se soulever contre la tyrannie et à adopter par le biais de ses représentants réunis en Assemblée nationale la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est un sentiment de révolte des nations qui se croyaient civilisées face aux "*actes de barbarie*" perpétrés au cours de deux guerres mondiales consécutives qui mena à l'adoption de la Charte des Nations Unies de 1945. Ce n'est pas un hasard si ce fut un Français, René Cassin, qui joua un rôle majeur dans la rédaction de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* qui en suivit, non seulement du fait de la déclaration de 1789, mais aussi parce que les Français s'étaient entredéchirés et entretués dans un paroxysme de peur, de méfiance et de haine qui perdura sous l'occupation nazie. Ce XXI<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur une nouvelle crise de conscience alors que nous sommes de plus en plus nombreux à réaliser avec effroi à quel point les progrès et les pratiques de l'ère industrielle nous ont amenés à détruire notre habitat, la Terre, et notre santé.

Des droits de l'homme de 1789 concernant uniquement le citoyen français majeur de sexe masculin, les droits de l'homme se sont graduellement ouverts à toute catégorie d'êtres humains, hommes, femmes et enfants de tout âge issus de tout peuple. Si l'on peut regretter que les Droits de l'homme soient encore bafoués et même contestés, il faut souligner que les déclarations de droits ont un pouvoir déictique fort. La déclaration de 1948, qui constitue tout être humain en sujet de droit, est un repère clé du droit international et des systèmes juridiques nationaux, légitimant la possibilité qu'a tout être humain à faire valoir ses droits fondamentaux en justice, ou à faire porter sa voix par autrui au-delà d'un pouvoir d'état qui l'opprime. Face à la crise écologique actuelle, nombreux sont ceux, et encore plus nombreuses sont celles, qui préconisent de traiter tout être non humain comme sujet de droit. D'objet dont l'être humain peut disposer à sa guise, l'être non-humain (la Terre et tout ce qui l'entoure ou la constitue, animal, plante, rivière, montagne, glacier, forêt, écosystème, etc.) bénéficie petit à petit de droits définis selon ses besoins (vie, habitat, bien-être, reproduction).

Jadis menacé par la Nature, l'être humain est devenu une menace pour la Nature, et de fait une menace pour lui-même, pour sa propre santé, son propre bien-être, et sa survie. Il s'agit de redresser les torts qu'il a engendrés. C'est dans ce sens que le 22 avril fut proclamé *Journée internationale de la Terre nourricière* (Résolution A/RES/63/278 du 1er mai 2009 de l'Assemblée générale de Nations Unies). Un an après, le projet de Déclaration universelle des droits de la Terre fut adopté officieusement à Cochabamba en Bolivie (il existe des versions en plusieurs langues, et une pétition pour demander son

adoption par les Nations unies). Depuis décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte des résolutions annuelles dans le cadre du programme Harmonie avec la nature. Dans le même temps, le Droit de l'environnement gagne du terrain dans le monde entier, et les Droits de la Nature progressent. La *Déclaration universelle des droits de la Terre* reçoit un écho grandissant, comme en témoigne le rapport du Secrétaire général des Nations unies Harmonie avec la nature en date du 23 juillet 2018. Le message des Nations unies y est clair:

...les droits de l'homme, tels qu'ils sont reconnus dans les conventions et les traités internationaux, sont tributaires d'un environnement sain et équilibré. (paragraphe 14)

Ce message rejoint celui la *Déclaration universelle des droits de la Terre* et démontre le lien étroit entre les droits de l'homme et les droits de la Nature. Le 10 décembre 2018, en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, des jeunes se sont rassemblés devant le Palais des Nations à Genève pour manifester leur soutien pour une Déclaration des droits de la Nature. Ils ont déclaré que si cette manifestation était la première, ce ne serait pas la dernière parce que cette cause est le combat de leur génération<sup>2</sup>. À tous ceux qui voudraient faire croire que les droits de l'homme passeraient à la trappe au bénéfice des droits de la Nature, les jeunes répondent qu'au contraire ceux-ci sont les garants de ceux-là.

Dr Michèle PERRIN-TAILLAT

---

## **7ème Conférence Annuelle Internationale sur les Droits de la Nature pour la Paix et le Développement Durable**



En décembre 2018 l'ONG Objectif Sciences Internationale (OSI) a organisé la 7ème Conférence Annuelle Internationale sur les Droits de la Nature pour la Paix et le Développement Durable à Genève au Palais des Nations (<http://www.osi-genevaforum.org/-Rights-of-Nature-127-.html#navbartop>). L'essentiel des débats sur les droits de la nature a eu lieu mardi le 11 décembre.

Cependant ce jour venait directement après le lundi 10 décembre, date qui marquait 70 ans de la Déclaration Universelle sur les Droits de l'Homme. Il a fallu aussi marquer cette date, mais d'une façon qui démontrerait le lien étroit avec les droits de la nature. Dans ce contexte, deux axes furent poursuivis : une première marche pour défendre les droits de la nature et demander l'adoption de la déclaration universelle des droits de la terre mère (<http://rio20.net/fr/propuestas/declaration-universelle-des-droits-de-la-terre-mere/>) à travers d'une pétition qui reste encore ouverte pour signature (<https://www.thepetitionsite.com/1/yes-to-rights-of-nature/>). D'autre part, les débats au Forum de 2017 avaient mené à la formation d'un groupe à La Haye en juin et

---

<sup>2</sup> "Our march may represent only the first one for a Declaration of Rights of Nature. But there will be more. Because this has become the fight of our generation".

l'énonciation des principes pour une fiducie humaine de la terre: *'The Hague Principles for a Universal Declaration on Responsibilities for Human Rights and Earth Trusteeship'* dans une cérémonie qui a eu lieu à La Haye (<https://www.earthtrusteeship.world>).



En ce qui concerne le Forum de 2018, la journée fut structurée autour des aspects conceptuels et des projets ponctuels, avec deux slogans à l'affiche : *'Strategies for Defence of Rights of Nature'* et *'Make People Nature's Helper'*. Des présentations furent suivies de questions et de travail en groupe

par les participants autour des huit axes thématiques du Programme de l'harmonie avec la nature (<http://www.harmonywithnatureun.org>).

Pour donner un aperçu des présentations, on peut citer les titres: reconnaître une personnalité juridique au bisons canadiens pour permettre aux peuples indigènes de s'adapter au changement climatique ;un réseau global ecocentric pour l'ecodémocratie ; les droits de la nature et de la terre en Australie ; les risques climatiques : pertes d'écosystèmes et désastres naturels ; les droits de la nature en Europe : contestation des perceptions sur les droits; des droits naturels vers des droits de la nature dans l'ère du développement durable; est-ce qu'il est possible de faire des modèles des litiges intentés afin de défendre les droits de la nature ?; l'éducation prénatale, vu comme facteur de paix ;la discipline de l'architecture et les droits de la nature ; la pollution du sol et des solutions qui passent par une agriculture organique;la conservation de la faune sauvage à travers l'habilitation et l'éducation des gens; un model ONU au Brésil sur l'harmonie avec la nature;un projet sur les droits des plantes cultivées en harmonie avec la nature;à l'affût de la Biodiversité, pour préparer le retour du Loup en Suisse;rencontres de l'excellence pour avancer sur les Droits des Insectes;au Fil de l'Arbre, au service d'une meilleure compréhension des écosystèmes;Parc du Yellowstone, tous les jours à protéger la Nature;une écocide autour d'*el Rio De Aguas* en Espagne; les dangers potentiels d'écocide soulevés par la *'Mirador Mine'* en Equateur. Pour en savoir plus, on peut accéder au site de la Conférence et les abstracts et suivre les hyperliens indiqués.



Colin D. Robertson

---

## Adoption par les Nations Unies du Pacte mondial sur les migrations.



Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été adopté le 10 décembre 2018 par plus de 150 États au cours d'une conférence à Marrakech, au Maroc.

« Ce pacte – tout en respectant pleinement la souveraineté des États - établit un cadre de coopération internationale essentiel dans le contexte actuel de migrations et des énormes défis qu'elles soulèvent », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres lors d'une conférence de presse à Marrakech après l'adoption du Pacte.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est le tout premier accord mondial des Nations Unies présentant une approche commune des migrations internationales dans toutes ses dimensions. Le Pacte mondial n'est pas juridiquement contraignant et aucune nouvelle obligation juridique n'est imposée par le droit interne ou international aux États participants.

« Nous n'établissons pas un nouveau droit à l'immigration. Non. Personne n'a le droit d'aller n'importe où et n'importe quand selon ses envies », a rappelé M. Guterres.

Le texte du pacte a été approuvé après 18 mois de consultations et de négociations menées par les États membres des Nations Unies. Le pacte définit 23 objectifs couvrant tous les aspects de la migration. Il prévoit ainsi d'intensifier la lutte contre la traite humaine, de réprimer la contrebande et de renforcer les efforts pour sauver les vies en danger. Il entend aussi faciliter des retours sûrs et dignes dans certaines situations et de promouvoir un recrutement éthique et des normes de travail décentes.

« Ce que nous établissons, c'est l'obligation de respecter les droits de l'homme des migrants - ce qui, bien entendu, est absolument fondamental car nous célébrons cette année le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il serait inconcevable d'exclure les migrants du champ d'application de la Déclaration universelle », a déclaré M. Guterres aujourd'hui à Marrakech.

Référence: <https://unric.org/fr/actualite/5156-le-pacte-mondial-sur-les-migrations-respecte-pleinement-la-souverainete-des-etats-a-declare-le-secretaire-general>;  
<https://refugeesmigrants.un.org/fr/pacte-mondial-pour-les-migrations>

---

## Les Nations Unies dans le monde : sélection de quelques sites Internet

---

**Page d'accueil de l'ONU**

[www.un.org](http://www.un.org)

**Base d'e-données**

[www.un.org/digital/#apps](http://www.un.org/digital/#apps)

**Library for research of information**

[ask.un.org](http://ask.un.org)

**Centre Régional d'Information des Nations Unies pour l'Europe occidentale**

[www.unric.org](http://www.unric.org)  
[www.unric.org/fr/fiches-dinformation](http://www.unric.org/fr/fiches-dinformation)

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance UNICEF**

[www.unicef.org](http://www.unicef.org)

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

[www.unesco.org](http://www.unesco.org)

**Programme de l'ONU pour l'environnement**

[www.unep.org](http://www.unep.org)

<b>Programme de l'ONU pour le développement</b>	<a href="http://www.undp.org">www.undp.org</a>
<b>Programme alimentaire mondiale</b>	<a href="http://www.wfp.org">www.wfp.org</a>
<b>Bureau des Nations Unies à Genève</b>	<a href="http://www.unog.ch">www.unog.ch</a>
<b>Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme</b>	<a href="http://www.ohchr.org">www.ohchr.org</a>
<b>United Nations Framework Convention on Climate Change</b>	<a href="http://unfccc.int">//unfccc.int</a>
<b>Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés</b>	<a href="http://www.unhcr.ch">www.unhcr.ch</a>
<b>Sustainable development</b>	<a href="http://sustainabledevelopment.un.org">//sustainabledevelopment.un.org</a>
<b>Les Nations Unies en médias</b>	<a href="http://www.unmultimedia.org">www.unmultimedia.org</a>
<b>United Nations Decade of Sustainable Energy for All 2014-2024</b>	<a href="http://www.se4all.org/decade">www.se4all.org/decade</a>
<b>United Nations Decade of Action on Nutrition 2016-2025</b>	<a href="http://www.who.int/nutrition/decade-of-action/en/">www.who.int/nutrition/decade-of-action/en/</a>
<b>Décennie de la diversité biologique 2011-2020</b>	<a href="http://www.cbd.int/2011-2020/">www.cbd.int/2011-2020/</a>
<b>Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification 2010-2020</b>	<a href="http://www.un.org/fr/events/desertification_decade/">www.un.org/fr/events/desertification_decade/</a>
<b>Grand-Duché de Luxembourg – Coopération au Développement et Action Humanitaire</b>	<a href="http://www.gouvernement.lu/cooperation">www.gouvernement.lu/cooperation</a>
<b>International Year of Indigenous Languages</b>	<a href="https://en.iyil2019.org">https://en.iyil2019.org</a>
<b>Decade for Action on Water for Sustainable Development 2018</b>	<a href="http://www.wateractiondecade.org">http://www.wateractiondecade.org</a>